

## Mesures à prendre à la maison

Le moyen le plus efficace et le plus simple pour prévenir la transmission de ce champignon est **le lavage fréquent des mains**.

La baignoire, la douche et la toilette doivent être nettoyées, de façon quotidienne, avec un produit reconnu efficace contre le *C. auris* (ex. : 1 partie d'eau de Javel pour 9 parties d'eau).

Il n'y a pas de mesures particulières à prendre pour la vaisselle, les ustensiles et les vêtements d'une personne porteuse de *C. auris*.

## Peut-on le transmettre aux membres de la famille ?

Pour les personnes en bonne santé, le risque de devenir porteur *C. auris* est faible.



### Source :

- **INSPQ**, *Mesures de prévention et de contrôle du Candida auris (C. auris) dans les milieux de soins*, Comité des infections nosocomiales du Québec, MAJ octobre 2022.

### Service de prévention et contrôle des infections

1755, boul. René-Laennec  
Laval (Québec) H7M 3L9

Téléphone : 450 668-1010,  
poste 23472  
Télécopie : 450 975-5443  
[www.lavalensante.com](http://www.lavalensante.com)

Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
de Laval

Québec

 **DIGNE DE CONFIANCE,**  
à chaque instant

## Information pour l'utilisateur et sa famille

### *Candida auris (C. auris)*

Réponses aux questions fréquentes

Centre intégré  
de santé et de  
services sociaux  
de Laval

Février 2024  
62-100-358

Québec

## Qu'est-ce que le *Candida auris* (*C. auris*) ?

C'est un champignon qui peut causer des infections sérieuses.

Il se transmet dans les établissements de santé d'un usager à l'autre.



## Comment le *C. auris* est-il trouvé ?

La présence de *C. auris* est identifiée par le laboratoire suite à un prélèvement lors d'une infection (ex. : urine, plaie, sang, etc.) ou lors d'un dépistage au niveau des aisselles, des aines et parfois d'autres régions du corps.

## Quels sont les facteurs qui rendent une personne plus à risque de devenir porteur du *C. auris* ?

- Hospitalisations prolongées
- Soins médicaux reçus à l'extérieur du Québec
- Système immunitaire affaibli
- Maladies chroniques (ex. : diabète)
- Présence de sonde urinaire et cathéter

## Colonisation ou infection ?

Vous pouvez être colonisé ou infecté par ce champignon. Voici la différence :

**Colonisation** : Ce champignon est présent sans manifester de symptômes ou signes de maladie.

**Infection** : Survient quand ce champignon envahit les tissus et engendre des symptômes (ex. : fièvre). Il est à noter que l'infection au *C. auris* est rare.

## Comment se transmet ce champignon ?

Le *C. auris* se transmet d'un usager porteur à un usager non porteur par l'environnement proche, le matériel de soins et des mains non nettoyés.

## Comment limiter sa propagation ?

L'hygiène des mains est le meilleur moyen de prévention des infections.

Une désinfection, avec une solution à base d'eau de Javel, est nécessaire pour détruire le *C. auris* dans l'environnement.

## Mesures prises pour prévenir la transmission à l'hôpital et en centre d'hébergement

- Vous serez placé en précautions additionnelles (isolement) de « Contact + ». Le but est de prévenir la propagation de ce champignon à des personnes vulnérables ;
- Le port de la blouse à manches longues et de gants, par le personnel soignant et les visiteurs, sera nécessaire ;
- Tout matériel utilisé lors de vos soins sera désinfecté avec un désinfectant sporicide après utilisation ;
- Vous devrez, **absolument**, vous laver les mains après chaque utilisation de la salle de bain ou de la bassine et avant chaque repas ;
- Les visiteurs et le personnel soignant devront se laver les mains à l'entrée et à la sortie de la chambre. Ceci est la mesure la plus importante.

**Il est important d'aviser tous les professionnels de la santé (ex. : physiothérapeute, ergothérapeute, infirmière à domicile, médecin, dentiste, etc.) que vous êtes porteur du *C. auris* afin que les mesures nécessaires soient mises en place.**

